

Commune de VILLIERS-VINEUX
 12 grande rue – 89360 VILLIERS-VINEUX
 Tél. 03 86 75 46 57 - Mail : mairie-villiers-vineux@live.fr
 Horaires d'ouverture : Mardi et jeudi de 9h00 à 11h45 et de 15h00 à 18h00 et samedi de 9h00 à 11h30
A COMPTER DU 29/09/2025 : Mardi 9h00 à 12h30 et 15h00 à 18h00 - Vendredi 9h00 à 13h00

BULLETIN MUNICIPAL

I – Modification des horaires du secrétariat de mairie :



A compter du 29 septembre, les horaires de mairie seront :
Mardi 9h00 à 12h30 et 15h00 à 18h00
Vendredi 9h00 à 13h00

II – Fermeture du secrétariat de mairie : Le secrétariat sera fermé le vendredi 10 octobre 2025.

III – Démission : Nous vous informons de la démission de M. Franck LECOMTE du poste de conseiller municipal. Nous le remercions pour son investissement au sein de la commune.

IV – Arrêt du réseau cuivre (ADSL) :

La fermeture s'étale jusqu'en 2030. Vous êtes concerné par la fermeture du réseau cuivre même si vous n'avez pas souscrit un contrat auprès d'Orange car les autres opérateurs utilisent aussi ce réseau.

- **Le 31 janvier 2026 marquera la fermeture commerciale nationale de toutes les offres sur réseau cuivre :** arrêt des ventes de nouveaux abonnements utilisant le réseau cuivre, quel que soit l'opérateur. Les abonnements déjà souscrits seront en revanche maintenus.
- **Orange a prévu que toutes les lignes soient fermées à fin 2030.** Le réseau sera « éteint » : les services utilisant le réseau cuivre (téléphone s'il est branché à une prise en T, abonnement internet ADSL) cesseront de fonctionner. Nous vous informons que la commune de Villiers-Vineux a été présélectionnée pour être intégrée au lot n°5 de fermeture du réseau cuivre dont la date technique est prévue pour 2029. L'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

V – Atelier numérique :

Suite aux ateliers numériques proposés au mois de juin, l'espace famille propose de les remettre en place une semaine sur deux, en alternance avec la commune Butteaux.

Ces ateliers seront proposés les jeudis matin de 9h30 à 11h30, dès le jeudi 18 septembre à Butteaux puis le 25 septembre à Villiers-Vineux.

Les participants pourront être accueillis sur les 2 communes.

Pour les participants, un dossier d'inscription sera à remplir. Une adhésion annuelle de 10€ et un forfait à l'année de 40€ seront demandés.

VI – Formation secourisme :

L'espace famille a proposé une formation secourisme, le samedi 13 septembre. Huit personnes ont répondu présent et ont validé leur formation.

VII - Cérémonie et festivités de fin d'année :



- Cérémonie du mardi 11 novembre 2025, rendez-vous
A 11h15 à la mairie,
A 11h30 monument aux morts.
Et suivra un verre de l'amitié à la salle des fêtes.

- Vendredi 5 décembre 2025 : Noel des Amis des écoles,
- Samedi 13 décembre 2025 : Repas des ainés
- Dimanche 21 décembre 2025 : Noël des enfants, à 14h30 à la salle des fêtes,



VIII – Elections municipales :

Le premier tour des élections municipales aura lieu le **dimanche 15 mars 2026** et le second tour, une semaine plus tard, le **dimanche 22 mars 2026**.



Les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées au plus tard le **vendredi 6 février 2026**,

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être faites en mairie ou directement sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

Avant d'effectuer cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales.

L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés. En effet, si ceux-ci ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne pourra donc pas aboutir.

IX – Association « FOIRE ET ANIMATION » :



L'association « Foire et Animation » organise l'apéro-concert, la foire et vide grenier ainsi que le noël des enfants.

Afin de pouvoir continuer à organiser toutes ces manifestations, l'association recherche de nouveaux bénévoles.

Le bureau va être renouvelé bientôt et certains bénévoles depuis plusieurs années souhaitent transmettre leur place.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous rapprocher de la mairie.

Vous pouvez retrouver la commune :

Sur le site internet
<http://mairiedevilliers-vineux.e-monsite.com/>



sur Instagram



et Facebook

